



Compte rendu du CDAS du 4 juillet 2022

Monsieur Manceau a ouvert sa première séance en tant que président du CDAS.

La déléguée à l'action sociale souligne la difficulté pour joindre les retraités qui n'ont laissé aucune adresse ou numéro de téléphone ainsi que les nouveaux retraités arrivant dans le département. En effet, désormais plus aucune information (adresse, téléphone, courriel) ne sera transmise par le service des retraites. Il est important, avant le départ à la retraite, de laisser ses coordonnées à la déléguée si vous souhaitez continuer de recevoir les offres et informations au sujet de l'action sociale du Ministère.

Compte rendu d'activité de l'Action Sociale 2021

L'enveloppe CAL (Crédits Actions Locales) 2021 s'élevait à 31 968 € pour 3050 bénéficiaires : 786 agents actifs, 1 800 retraités et 464 enfants de 0 à 18 ans.

En raison de la pandémie, seule 1 journée pour les retraités et l'arbre de Noël ont pu être réalisés.

Côté restauration, une légère reprise de fréquentation a été observée entre 2020 et 2021 mais reste inférieure à 2019.

Aucun chiffre n'a été communiqué par l'EPAF concernant les colonies et les séjours famille.

Concernant les prêts ALPAF, les chiffres restent stables (31 prêts ou aides accordés).

Points sur les actions 2022

Le CAL 2022 a bénéficié de l'abondement de 720 € correspondant au montant de e- cadeaux 2020 non utilisés portant l'enveloppe à 29 769 €.

L'action « Paris en Liberté » des 25 et 26 juin 2022 a réuni 33 participants. Les retours sont très positifs (à réitérer mais peut-être à une autre période).

Une sortie « retraités » est prévue à Dinan le 22 septembre.

Pour l'arbre de Noël prévu le 7 décembre, une inquiétude pointe quant à l'approvisionnement en jouet. Affaire à suivre...

Actions retenues pour 2023

- coupons « Sport » sous conditions de ressources et dont la note explicative est en cours de rédaction ;
- initiation char à voile à la Faute sur Mer sous forme de 1/2 journées à destination des adultes et des ados ;
- 1 journée à l'Île d'Yeu à vélo ;
- pour les retraités, 1 journée cabaret à Martigné Briand (49).

Point sur la restauration

L'aide aux petites structures en 2022 est prorogée à hauteur 16 533 € comme en 2020 et 2021 malgré une fréquentation en baisse.

Les Herbiers :Le renouvellement du bureau de l'association gérant le restaurant financier des Herbiers est indispensable pour maintenir la structure. Sans association, une convention avec un restaurant sera à l'étude.

Fontenay : La convention signée avec le restaurant « Pinky » est plébiscitée et le restaurant le Chêne Vert redonne satisfaction.

Les Sables : Le marché avec le prestataire Ansamble s'est achevé le 30 juin. Un nouveau marché devrait être signé fin août. En attendant, comme les agents ne seront pas bénéficiaires de ticket restaurant pendant l'été, une convention provisoire a été signée avec le restaurant Le Beuf qui rit.

Challans : Challans enregistre une augmentation des rationnaires.

Présentation du partenariat entre le MEFR et France Victimes

France Victimes est une association nationale qui accompagne les victimes d'infraction et de délits. Une convention entre les services sociaux du Ministère et France Victimes a été signée. Pour faire appel à cette association, il faut se rapprocher de M. Kérisit, assistant social. Afin d'obtenir plus de détails, une information sera faite sur Ulysse Vendée.

Et demain ?!!

Concernant les prestations, l'aide au logement étudiant va bénéficier d'une révision du barème et du zonage qui devrait faire entrer plus de familles dans le dispositif.

Le produit des ventes à venir des 14 résidences EPAF servira à rénover les 6 résidences conservées. D'ores et déjà la résidence de La Baule part pour 2 ans de travaux (financé par un prêt relais).

Solidaires Finances reste attentif à la solution de remplacement proposée : offres de prestataires externes : quels tarifs, quels restes à charges pour les familles, quelles prestations.... ?

Par ailleurs, la réorganisation du réseau à partir du 1^{er} janvier 2023 devrait voir disparaître la notion de délégué départemental. Il pourrait être remplacé par un délégué de proximité chapeauté par un délégué régional et la création de délégués experts régionaux.

Solidaires Finances s'inquiète d'un potentiel éloignement géographique de l'action sociale pour les agents.

Enfin, la volonté affichée par le Secrétariat Général de conserver les associations AGRAF, ALPAF, EPAF sous gouvernance d'une fédération « faïtière » ne doit pas endormir notre vigilance sur l'avenir de l'action sociale.

Solidaires finances sera toujours présent pour défendre les intérêts des agents.

Pour toutes vos questions, vous pouvez prendre contact avec vos représentantes en CDAS (Corinne Chayer, Flore Aublet, Marie Laure Danieau, Christine Bourassé)